



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 403-01-2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Marie-Josée Bédard, directrice des Services juridiques et greffière, que le conseil municipal de McMasterville a adopté :

Lors de la séance ordinaire tenue le 18 mars 2024 le règlement suivant :

[RÈGLEMENT NUMÉRO 403-01-2024](#) modifiant le règlement numéro 403-00-2013 concernant la délégation, au secrétaire-trésorier, du pouvoir d'accorder le contrat de financement à la personne qui y a droit, afin de transférer le pouvoir au trésorier

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux bureaux de la Ville sis au 255, boulevard Constable, à McMasterville, durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 20^e jour du mois de mars 2024.

Directrice des Services juridiques
et greffière,

Me Marie-Josée Bédard